

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

No. 06
SECRET/274
22 avril 1981

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII:5

Liste XX - Etats-Unis d'Amérique

La Mission permanente des Etats-Unis a fait parvenir au secrétariat la communication suivante en date du 6 avril 1981.

Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a informé les PARTIES CONTRACTANTES que, conformément aux dispositions du paragraphe 5 de l'article XXVIII de l'Accord général, il se réservait le droit de modifier la Liste XX - Etats-Unis d'Amérique pendant la période triennale commençant le 1er janvier 1979 (document L/4753).

J'ai maintenant l'honneur de vous demander d'informer les PARTIES CONTRACTANTES que les Etats-Unis d'Amérique ont l'intention de modifier les concessions ci-après qui figurent dans la Liste XX - Etats-Unis d'Amérique.

<u>Numéro du tarif</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Taux de droits consolidés dans la Liste actuelle</u>	<u>Nouveau taux consolidé</u>
	Fils de fer ou d'acier: Fils ronds: Autres que de fer ou d'acier alliés: Ne contenant pas plus de 0,25 pour cent en poids de carbone Non revêtus ni recouverts d'autres métaux:		
609.4105	De plus de 0,25 pouce de diamètre, en tronçons droits de 10 pieds ou plus	1,5%	7,5%
	Contenant plus de 0,25 pour cent en poids de carbone		

<u>Numéro du tarif</u>	<u>Désignation des produits</u>	<u>Taux de droits consolidés dans la Liste actuelle</u>	<u>Nouveau taux consolidé</u>
609.4305	Non revêtus ni recouverts d'autres métaux: De plus de 0,25 pouce de diamètre, en tronçons droits de 10 pieds ou plus Fils de fer ou d'acier: Autres fils: Autres que de fer ou d'acier alliés: Non revêtus ni recouverts d'autres métaux:	5,3%	7,5%
609.7005	De plus de 0,25 pouce de section transversale maximum, en tronçons droits de 10 pieds ou plus	5,5%	7,5%

Les statistiques d'importation disponibles sont jointes à la présente communication. La Communauté européenne, le Royaume-Uni et la Suède ont les droits de négociateurs primitifs pour la position tarifaire 609.4105 et la Communauté européenne et la Suède ont les droits de négociateurs primitifs pour la position 609.4305. La Communauté européenne et la Suède ont les droits de négociateurs primitifs pour la position tarifaire 609.7005.

Les Etats-Unis d'Amérique sont disposés à engager des négociations ou des consultations conformément aux dispositions pertinentes de l'article XXVIII.

Importations des Etats-Unis d'Amérique

(En milliers de dollars EU)

<u>Numéro du tarif</u>		<u>1977</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>Moyenne 1977/79</u>	<u>Janv.-Nov. 1979</u>	<u>Janv.-Nov. 1980</u>
609.4105	Total	14 381	18 005	15 066	15 817	13 610	11 672
	Japon	10 316	12 675	10 189	11 060	8 967	7 332
	Royaume-Uni	2 478	2 696	2 760	2 645	2 745	557
	Canada	512	1 763	1 280	1 185	1 225	2 090
609.4305	Total	1 319	790	511	873	467	410
	Japon	992	482	334	603	307	248
	Royaume-Uni	124	211	101	145	101	5
609.7005	Total	1 801	2 213	2 588	2 201	2 484	1 894
	Japon	1 202	1 227	1 487	1 305	1 382	1 628
	Royaume-Uni	353	526	449	443	449	61
	Belgique	220	400	580	400	580	190